



CORPORATION ÉCO-MINIÈRE ST-GEORGES

RAPPORT DE GESTION, ANALYSE DE LA SITUATION FINANCIÈRE ET RÉSULTATS DES OPÉRATIONS

Pour les douze mois clos le 31 mars 2025

INTRODUCTION

Le présent rapport de gestion (le « rapport ») de la Corporation Éco-Minière St-Georges (« St-Georges » ou la « Corporation ») devrait être lu conjointement avec les états financiers audités au 31 mars 2025 et les notes y afférents. Ces états financiers ont été préparés par la direction de la Corporation conformément aux Normes internationales d'information financière (« IFRS »). Toutes les données sont libellées en dollars canadiens à moins d'indication contraire.

Des informations supplémentaires sur la Corporation sont disponibles sur le site Internet de SEDAR : <https://www.sedarplus.ca/> et sur le site web de la corporation : <https://stgeorgesecomining.com/fr/>

Ce rapport de gestion est daté du **29 juillet 2025**.

ÉNONCÉS PROSPECTIFS

Ce rapport de gestion contient certains énoncés prospectifs concernant la Corporation. Ces déclarations prospectives, de par leur nature même, impliquent des risques et des incertitudes qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent sensiblement de ceux envisagés. La Corporation considère que les hypothèses sur lesquelles ces déclarations prospectives sont fondées sont raisonnables, mais avertit le lecteur que ces hypothèses concernant des événements futurs, dont beaucoup échappent au contrôle de la Corporation, pourraient finalement s'avérer incorrectes.

DESCRIPTION

La Corporation Éco-Minière St-Georges a été constituée en vertu de la Loi canadienne sur les sociétés par actions le 21 juin 2002. Les actions sont cotées en bourse sur le CSE (Bourse des Valeurs Canadiennes) sous le symbole SX, sur l'OTC aux États-Unis sous le symbole SXOOF et sur la Bourse de Francfort sous le symbole 85G1. L'adresse du siège social de la Corporation est le 2700-1000, rue Sherbrooke Ouest, Montréal, QC H3A 3G4, Canada.

La Corporation maintient un portefeuille diversifié de filiales complémentaires axées sur les minéraux critiques et stratégiques (MCS) et couvrant des activités clés allant de l'exploration minière à la récupération et à la valorisation des minéraux. Ses segments opérationnels et leurs activités sont :

- Iceland Resources EHF : exploration des ressources minérales en Islande
- St-Georges Métallurgie : recherche et développement de procédés métallurgiques
- EVSX : solutions complètes de recyclage de batteries
- H2SX : technologie de production d'hydrogène vert (En date du présent rapport, la Corporation conserve 90,10 % de H2SX).

Au 31 mars 2024, la Corporation détenait 19,39 % des actions en circulation de ZeU Technologies Inc. (« ZeU»), et ZeU opère comme une entité autonome sans direction commune. ZeU ne doit plus être consolidée dans les états financiers de l'entreprise.

APERÇU

La Corporation détient trois projets d'exploration minières actives au Québec, Canada : le projet Manicouagan, le projet Julie et le projet Notre-Dame.

PROJET MANICOUAGAN

Description du projet

Le projet Manicouagan est situé à environ 70 km au nord du cratère Manicouagan et à 350 km au nord-ouest de Baie-Comeau au Québec. Il comprend 388 titres miniers pour une superficie de 20 474 hectares (204,7 km²) contenus sur les feuillets SNRC 22C03, 22C04 et 23C05. Le projet est prospectif pour les minéraux critiques et stratégiques, notamment le nickel, le cuivre, le cobalt, le platine, le palladium, le rhodium, le ruthénium, l'osmium et l'iridium. La Corporation exploite une base avancée le long de la route Nationale 389, accessible à l'année et située à 5 heures au nord de Baie-Comeau ; le matériel et le personnel peuvent être transportés par hydravion (ou ski en hiver) et en hélicoptère en moins d'une heure. Le projet comprend un camp et une base d'hydravions.

Faits saillants

En janvier 2020, la Corporation a acquis 100 % du projet Manicouagan alors composé de 77 titres miniers, d'Exploration J. F. Inc et de Frank Dumas, alors administrateur de la Corporation. La Corporation a émis 5 000 000 d'actions aux vendeurs et a versé 25 000 \$ en espèces à la signature de l'entente et 25 000 \$ en espèces à la date anniversaire de l'entente. Un NSR de 2% sera accordé aux vendeurs, ainsi qu'une zone d'influence couvrant les deux feuillets SNRC où se situe la zone initiale du projet.

En 2022, la Corporation a élargi la superficie du projet Manicouagan en acquérant 179 titres miniers par désignation sur carte électronique. La Corporation a également acquis deux titres miniers supplémentaires stratégiquement situés dans les limites du projet Manicouagan auprès de deux vendeurs sans lien de dépendance. La Corporation a également conclu une entente de rachat de redevances de 1 % pour acquérir la redevance de production de l'un des deux titulaires de redevances.

Au cours de la même période, la Corporation a complété 2 639 mètres de forage sur 19 trous et les résultats de cette campagne, ainsi que le rééchantillonnage des carottes historiques, ont été divulgués.

En 2022, 1804 mètres ont été forés sur le projet, sur 11 trous.

En janvier 2023, un levé magnétique à haute résolution (MAG) du projet Manicouagan-Central et un levé électromagnétique (MAG-TDEM) du projet Manicouagan ont été complétés.

En avril 2023, 1424 mètres ont été forés sur six trous sur le projet Manicouagan. La Corporation a également réalisé 2 levés EM au sol et en profondeur.

Le 20 février 2024, la corporation a annoncé les résultats du programme de forage de 2023 sur le projet Manicouagan dont la découverte d'une minéralisation épaisse à faible teneur, qui étend la zone minéralisée connue sur une longueur de 7 kilomètres.

En février 2025, 60 titres du projet n'ont pas été renouvelés, car aucun travail d'exploration n'a été effectué dans cette zone.

Événement ultérieur

En avril et juin 2025, 4 titres du projet n'ont pas été renouvelés, car ils ne comportaient aucun crédit de travaux. À la date du rapport, le projet comprend 324 claims.

PROJET JULIE

Description du projet

Le projet Julie est situé à 90 minutes de route de la ville portuaire de Baie-Comeau sur la Côte-Nord du Québec. Le projet comprend 294 titres miniers pour une superficie de 16 226,99 hectares (162,27 km²). Il figure sur les feuillets SNRC 22K03, 22F13 et 22F14. Le projet est prospectif pour le nickel, le cuivre, le cobalt, le palladium, le platine, l'argent et le magnésium. Il y a un camp à proximité du projet, et les titres sont accessibles par des chemins de gravier et des chemins forestiers neuf mois par année et par une route d'hiver trois mois par année. Certains matériaux provenant du projet sont utilisés comme matières premières pour le développement de la technologie de traitement du nickel mené par la filiale Métallurgie St-Georges.

Faits saillants

En 2021, la Corporation a acquis 212 titres miniers supplémentaires par désignation sur carte électronique. Elle a également conclu une convention d'achat pour 28 titres miniers adjacents au projet Julie. En 2021, la Corporation a également foré un total de 4 187 mètres sur 11 trous et effectué une analyse géophysique de fond sur 5 trous de forage.

Événement ultérieur

En avril 2025, 14 titres sur le projet n'ont pas été renouvelés car ils ne comportaient aucun crédit de travaux. À la date du rapport, le projet comprend 280 claims.

PROJET NOTRE-DAME

Description du projet

Le projet Notre-Dame est situé près de la municipalité de Notre-Dame de Lorette sur le flanc nord du Lac St-Jean au Québec. 35 titres ont été acquis par désignation sur carte et 81 titres ont été transférés de trois vendeurs en échange d'une royauté. Il est prospectif pour le niobium, le césium, le lanthane, le néodyme, le praséodyme, le samarium et l'yttrium. Les résultats d'analyse d'échantillons de surface choisis ont révélé des teneurs notables en niobium provenant d'un indice de carbonatite non testé auparavant.

Faits saillants

En mai et juin 2022, les géologues et les sous-contracteurs de la Corporation ont mené une vaste campagne d'exploration de surface sur le projet. L'échantillonnage de surface, la géophysique, la cartographie et les coupes de lignes ont été effectués sur tous les affleurements identifiés. Des travaux supplémentaires comprenant l'enlèvement des morts-terrains sur les zones les plus prometteuses ont été réalisés en parallèle. Plus de 210

échantillons collectés ont été envoyés aux laboratoires ALS et la Corporation a communiqué les résultats de sa campagne d'exploration de surface.

Le 24 octobre 2023, la Corporation a conclu une entente avec Slam Exploration Ltd. (« Slam ») (TSX : SXL) pour l'option de son projet Notre-Dame.

Le 5 février 2024, Slam Exploration Ltd. a résilié l'entente pour l'acquisition des titres du projet Notre-Dame.

Entre mars et avril 2024, la Corporation a réalisé 10 rainurages, 3 tranchées pour mieux définir la zone minéralisée et 14 trous de forage sur le projet Notre-Dame. Au total, 1009 mètres ont été forés, environ 27 mètres d'échantillons en rainure ont été prélevés et 75 mètres de tranchées ont été réalisés.

En mars 2025, la Corporation a reçu les résultats préliminaires d'un échantillonnage de surface et d'une analyse minéralogique préliminaire. Ces résultats ont confirmé la présence de niobium, de tantale, de gallium et de terres rares dans plusieurs échantillons prélevés dans une rainure en surface et à des intervalles de forage sélectionnés.

PROJET VILLEBON

Description du projet

Le projet Villebon est situé dans la ceinture de roches vertes de l'Abitibi, dans le nord-ouest du Québec, sur le feuillet SNRC 31N14. Il comprend 59 titres miniers d'une superficie de 3 220 hectares. Au cours d'un exercice précédent, la Corporation a conclu que certains des titres restants composant l'actif étaient dépréciés et, par conséquent, elle a comptabilisé une charge de dépréciation pour radier la propriété en 2019.

Événement ultérieur

En avril 2025, 57 claims du projet n'ont pas été renouvelés, car ils ne comportaient aucun crédit de travaux. À la date du rapport, le projet compte deux titres.

PROJET LE ROYAL

Description du projet

Le projet, composé de 5 titres miniers d'une superficie de 286 hectares, est situé dans le camp minier de lithium de LaCorne, en Abitibi, au Québec. L'acquisition a été réalisée conjointement avec Lepidico Ltd. (ASX : LPD) (anciennement Platypus Minerals Ltd.) (« Lepidco »). La corporation détient 90 % du projet, et Lepidico 10 %. L'année précédente, la Corporation avait déterminé que Le Royal n'était pas économiquement viable pour le moment et avait déprécié le projet de 5 000 \$.

PROJET 22F16 (PROXIMITÉ D'ISOUKUSTOUC)

En janvier 2024, la Corporation a acquis cinq claims figurant sur les feuillets SNRC 22F16.

FILIALES

ICELAND RESOURCES EHF / ST-GEORGES ICELAND LTD.

En mars 2019, la Corporation, via sa filiale en propriété exclusive, St-Georges Iceland Ltd, a finalisé l'acquisition de 100 % d'Iceland Resources EHF, une société islandaise ayant des projets d'exploration minière. Son projet phare est le projet aurifère Thormodsdalur (Thor). En outre, Iceland Resources poursuit des intérêts dans l'exploitation des minéraux contenus dans les effluents géothermiques, détient une participation dans une centrale hydroélectrique islandaise et maintient une filiale en propriété exclusive, Melmi ehf.

PROJET AURIFÈRE THORMODSDALUR (THOR)

Description du projet

Thormodsdalur est situé à environ 20 km à l'est du centre-ville de Reykjavík, au sud-est du lac Hafravatn. Le projet a une longue histoire datant de sa découverte en 1908, lorsqu'un gisement d'or a été trouvé; il a ensuite été étudié entre 1908 et 1925. Des études entre 1996 et 2013 ont identifié la minéralisation du projet comme un système à faible sulfuration. Historiquement, 32 trous de forage totalisant 2 439 mètres ont été forés dans la zone.

Faits saillants

En août 2020, St-Georges a publié les premiers résultats de pyroanalyse de la campagne préliminaire d'exploration de surface menée sur Thor. Tous les échantillons choisis ont démontré la présence d'or, avec des résultats allant de 0,001 g/t à 37,4 g/t. Iceland Resources a réalisé un trou de forage à circulation inverse de 124 m au projet Thor pour investiguer un échantillon de surface précédent ayant des teneurs de 37,4 g/t d'or. À une profondeur de 41,5 m, l'équipe a intersecté et confirmé par des analyses préliminaires l'existence d'un intervalle épais contenant une minéralisation aurifère moyenne de 0,24 g/t sur 80 mètres avec des teneurs en or allant de 0,01 g/t à 6,21 g/t.

En 2021, 1 542 mètres du programme de forage proposé de 4 060 mètres ont été complétés et les résultats ont été disséminés par communiqué de presse en avril 2022.

En juillet 2023, le mandat de compiler les connaissances techniques sur le projet Thor a été confié à des firmes géologiques indépendantes.

PROJET ELBOW CREEK

Le 25 novembre 2023, Iceland Resources a acquis des droits de surface et des droits miniers auprès de propriétaires privés sur le projet Elbow Creek. Selon les termes de l'accord, la filiale a accordé aux propriétaires fonciers une royauté de 2,5 %, dont 1,3 % peut être racheté pour 1,3 million de dollars américains dans les 90 jours suivant l'achèvement d'une étude de faisabilité finale sur le projet. Tout paiement supplémentaire versé aux propriétaires fonciers avant la mise en production sera déduit des paiements futurs de redevances, à l'exception de l'option de rachat partiel. Des exigences supplémentaires liées à l'accès au projet ont engagé la filiale à dépenser 50 000 USD dans les 60 jours (payés en janvier 2024).

PROJET D'EFFLUENT GEOTHERMIQUE EN ISLANDE

En 2022, environ 200 kg de matériau provenant d'effluents géothermiques ont été reçus par les laboratoires de recherche métallurgiques sous contrat de la Corporation au Québec.

En avril 2023, la Corporation a divulgué les premiers résultats d'analyse d'échantillons issus de son initiative d'échantillonnage métallurgique avec une centrale géothermique islandaise située sur son projet Reykjanes. Les meilleurs résultats comprennent jusqu'à 12,65 % de cuivre, plus de 30 % de zinc (limites de seuil), jusqu'à 353 g/t d'or et jusqu'à 5 960 g/t d'argent.

CENTRALE HYDROÉLECTRIQUE EN ISLANDE

En octobre 2018, la Corporation a signé un accord d'achat et de souscription d'actions avec Spá EHF et Íslensk Vatnsorka EHF pour acquérir une participation de 15 % dans la centrale hydroélectrique de 10 à 20 MW située au sud de Langjökull en Islande.

MELMI EHF

En juin 2020, la Corporation a signé une lettre d'intention pour acquérir toutes les actions émises et en circulation de Melmi ehf (« Melmi »), qui détenait une participation de 100 % dans le projet aurifère Thor. Jusque-là, la Corporation ne disposait que d'une option de 41 % du projet. En octobre 2020, Iceland Resources a conclu un accord d'achat de titres avec Melmi ehf pour acquérir 100 % du capital social émis de Melmi, par lequel Melmi devient une filiale détenue à 100 % par Iceland Resources.

MÉTALLURGIE ST-GEORGES

En février 2020, la Corporation a constitué une nouvelle filiale en propriété exclusive, Métallurgie St-Georges (« SXM »), pour gérer toute la recherche et le développement métallurgique, les partenariats de laboratoires, les coentreprises métallurgiques et la propriété intellectuelle connexe.

En 2021, la Corporation a produit son premier lot de carbonate de lithium à partir de spodumène dans ses laboratoires sous-traitants. La Corporation a également fait progresser son procédé métallurgique permettant la production de carbonate et d'hydroxyde de lithium ainsi que la production de sous-produits d'engrais et désormais de sous-production d'alumine de haute qualité.

ICONIC MINERALS LTD.

En décembre 2017, la Corporation et Iconic Minerals Ltd. (« Iconic ») ont conclu un accord définitif de licence de technologie exclusive pour tous les sites devant être exploités par Iconic et/ou ses sociétés affiliées dans l'État du Nevada.

En échange d'une licence perpétuelle pour les technologies et ses futures améliorations, Iconic a les obligations suivantes envers la Corporation :

- investir 100 000 \$ dans un placement privé de la Corporation (complété le 14 janvier 2019 à 0,10 \$ par unité)
- émettre 2 000 000 d'actions à l'étape 1 définie par la remise d'un rapport de laboratoire indépendant (complété le 29 août 2019, valeur attribuée 118 293 \$ et entiercé pendant 36 mois) ;
- émettre 1 500 000 d'actions à l'étape 2 définie par la remise d'un rapport indépendant décrivant les résultats des opérations minières pilotes initiales et le traitement d'une tonne métrique (minimum) dans un environnement industriel simulé ;
- émettre 1 500 000 d'actions à l'étape 3 définie par la réception d'un Rapport d'Évaluation Économique Préliminaire (PEA) ou à la décision de commercialisation ou au troisième anniversaire de cet accord en assumant que toutes les autres émissions ont été réalisées.
- Une redevance d'intérêt sur le revenu net (NRI) perpétuelle de 5 % sur tous les minéraux produits sur les sites sous licence avec les technologies de la Corporation.

En 2018, la Corporation a reçu des matériaux en vrac du projet de lithium *Bonnie Claire*. La Corporation a déposé un brevet provisoire sous le titre « Method of Mineral Recovery » pour la technologie d'extraction du lithium de l'argile.

En février 2023, la Corporation a annoncé avoir reçu une version préliminaire d'un rapport d'examen indépendant sur les travaux effectués avec le matériau obtenu auprès d'Iconic.

En août 2023, la Corporation a reçu 816 515 actions de *Nevada Lithium Resources Ltd.* (« Nevada Lithium ») à une juste valeur de 244 955 \$ conformément au plan d'arrangement entre Iconic et Nevada Lithium et en tant qu'actionnaire d'Iconic.

Les travaux de recherche et développement sur le projet Bonnie Claire ont été initialement suspendus en raison

de retards dans l'obtention des permis, empêchant la Corporation de recevoir de nouveaux matériaux. Les parties ont convenu de suspendre les recherches indéfiniment après la transaction entre Iconic et Nevada Lithium concernant le projet Bonnie Claire. Toutes les clauses de l'accord restent applicables après la suspension convenue d'un commun accord. Toutefois, les parties pourraient décider d'en résilier tout ou partie ultérieurement.

ALTAIR INTERNATIONAL CORP.

Le 11 février 2021, la Corporation et sa filiale Métallurgie St-Georges (« SXM »), et Altair ont conclu un accord de licence et de redevance pour Altair afin d'obtenir une licence sur les méthodes d'extraction et la technologie en attente de brevet de SXM pour la séparation, la récupération et la purification du lithium et pour agir en tant qu'agent de la technologie en développement pour le recyclage des batteries.

Le 21 février 2025, Altair, la Corporation et sa filiale SXM ont convenu de mettre fin à l'accord de licence et de

HYDROXIDE DE LITHIUM

En octobre 2022, la Corporation a annoncé que des cristaux d'hydroxyde de lithium étaient produits en petites quantités à partir du matériau fourni par Iconic.

En mars 2023, la Corporation a déposé une demande de brevet provisoire couvrant une nouvelle percée réalisée dans les technologies de traitement du spodumène et de production d'hydroxyde de lithium.

La Corporation a annoncé avoir amélioré son procédé de fabrication d'hydroxyde de lithium à partir de concentrés de spodumène. L'acide nitrique utilisé dans le procédé était, jusqu'à présent, recirculé à 92 % tandis que 8 % était récupéré en l'amalgamant avec des sous-produits d'engrais. La Corporation a amélioré la méthode de récupération du contenu en alumine (Al_2O_3) du concentré de spodumène, permettant la production de nonahydrate de nitrate d'aluminium $Al(NO_3)_3 \cdot 9H_2O$ à des taux dépassant 99,9%.

LiOH Corp.

Le 5 juin 2024, la Corporation a annoncé qu'elle a conclu une entente exclusive avec LiOH Corp, une société créée pour financer et commercialiser la technologie du lithium de SXM. Frank Dumas, un officier de St-Georges, est le président intérimaire de la société et Enrico Di Cesare apportera son expertise à l'initiative en tant que conseiller.

La licence est exclusive pour une période de cinq ans. LiOH s'engage à couvrir toutes les dépenses nécessaires au financement et à l'exploitation des opérations initiales de nitrate de lithium et d'hydroxyde de lithium.

La licence exclusive est renouvelable pour une période supplémentaire de cinq ans dans certaines circonstances, notamment;

- L'achèvement des opérations pilotes avec d'autres partenaires sous la supervision de SXM.
- Réalisation d'une étude indépendante d'ici le 31 mars 2027, et
- Commencer les travaux d'ingénierie préliminaires pour l'usine industrielle d'ici le 31 mars 2027.
- Exploitation de l'usine pilote de plus grande taille; ou être avancé dans la conception et le financement de l'usine industrielle capable de produire 20 000 tonnes par an; et être engagé dans le processus de demande de permis.

En cas de non-respect du calendrier ou de non-respect des étapes, l'exclusivité de la licence serait révoquée. St-Georges recevra 8 % des actions en circulation de LiOH, soit au moment de l'inscription en bourse, soit au début de l'exploitation commerciale qui coïncide avec le début des paiements réguliers de redevances.

SXM conserve l'entière propriété de la propriété intellectuelle et peut lancer ses propres opérations si les

conditions sont favorables.

Les opérations hybrides, à partir du blackmass des batteries, du recyclage des métaux et d'autres sources minérales supplémentées par du matériel minier primaire, ne font pas partie de la licence et devraient toujours être exploitées par SXM.

En février 2025, en partenariat avec LiOH Corp et Coalia, une contribution de 3 657 545 \$ a été approuvée dans le cadre du Programme de recherche, de développement et de démonstration des minéraux critiques (RDDCM) de Ressources naturelles Canada.

MATIÈRE PREMIÈRE POUR BATTERIES LIFEPO4

En septembre 2024, SXM a annoncé une avancée significative dans son processus métallurgique exclusif de traitement du lithium. L'équipe et ses partenaires visent maintenant à démontrer le potentiel de production de matières premières pour batteries LiFePO4 avec ce qui est potentiellement le processus le plus simple dans l'industrie. Ce processus potentiel en une seule étape qui produit du LiFePO4 sans avoir à produire d'abord du carbonate de lithium ou de l'hydroxyde de lithium aurait une empreinte extrêmement faible et à coût minime comparé au processus industriel perçu comme concurrent.

Le 26 septembre, 2024, la direction a conclu une entente de collaboration avec un fournisseur d'acide phosphorique et un fabricant d'équipements pour produire des matières premières pour batteries LiFePO4 en utilisant les ressources financières fournies par LiOH Corp. (« LiOH ») et une petite partie des ressources financières importantes provenant de subventions accordées par des entités gouvernementales qui ne peuvent pas être divulguées à ce stade.

CORPORATION EVSX

En janvier 2021, la Corporation a constitué une nouvelle filiale en propriété exclusive, Corporation EVSX. EVSX se concentre sur le traitement complet des batteries afin d'optimiser la récupération des métaux de toutes les compositions de batteries usagées.

Changement à l'équipe de gestion

Le 5 novembre 2024, St-Georges a annoncé la nomination de Ian C. Peres au poste de Chef de la Direction de EVSX.

Événement ultérieur

Byron D'Silva a été nommé directeur financier et administrateur d'EVSX.

Emplacement des usines de recyclage de batteries

Baie Comeau : En avril 2022, la Corporation a fait une offre pour acquérir trois lots contigus totalisant environ 50 000 m² pour un total de 400 000 \$ (100 001 \$ ont été payés à la clôture en mai 2022, le solde de 300 000 \$ devant être payé dans les 730 jours).

En mai 2024, le délai de 730 jours pour payer les 300 000 \$ restants sur les lots de Baie-Comeau a expiré. La Corporation reçu un remboursement de 85 001 \$ selon les termes de l'option.

En juin 2022, EVSX a fait une offre formelle d'achat d'un bâtiment dans le but d'accueillir la première phase de ses opérations. EVSX a clôturé l'acquisition de 258 694 \$ en juillet 2022 et a commencé à générer des revenus à partir de la location commerciale existante dans le bâtiment. Le projet à Baie-Comeau est actuellement en suspens.

Au cours de l'exercice clos le 31 mars 2025, la Corporation a enregistré des revenus locatifs de 32 010 \$ (48 015 \$ en 2024). La Corporation a reçu un avis du locataire lui demandant de mettre fin au bail en novembre 2024.

Thorold : En novembre 2022, une lettre d'intention a été signée par EVSX pour un site identifié comme adapté à toutes les étapes de ses opérations de traitement de batteries en Ontario. Le 5 décembre 2022, EVSX a sécurisé l'emplacement au sein du complexe Bioveld sous l'égide du centre intermodal de Thorold et de l'autorité portuaire de Hopa à Niagara, en Ontario.

Le 12 décembre 2022, EVSX et Call2Recycle Canada Inc. ont conclu un protocole d'entente pour trier et traiter des batteries au complexe Bioveld.

En mars 2024, EVSX a reçu l'autorisation de conformité environnementale pour son usine de traitement de batteries alcalines à Thorold. EVSX avait demandé au ministère de l'Environnement, de la Conservation et des Parcs l'autorisation de créer un site de transfert et de traitement des déchets pour la réception, le transfert et le traitement des batteries alcalines usagées. Une garantie financière de 110 175 dollars a été versée.

Le **25 avril 2024**, la Corporation a conclu un accord de modification de bail pour les opérations de recyclage de batteries et de traitement de minéraux de batteries de sa filiale EVSX en Ontario. Le nouveau bail entrant en vigueur le 1^{er} mai 2024 porte sur un nouvel emplacement de 34 455 pieds carrés. La durée du bail sera prolongée de quatre mois pour une durée totale de cinq ans, quatre mois et dix-sept jours, se terminant le 30 avril 2028.

Le **17 juillet 2024**, la Corporation a lancé les opérations pilote de la nouvelle usine de traitement de batteries alcaline d'EVSX à Thorold, en Ontario.

Le **22 juillet 2024**, suivant la réception de deux cargaisons batteries alcalines, l'installation a traité un premier volume et produit son premier lot test de blackmass.

Circuits industriels de traitement de batteries à chimie multiples

En juillet 2022, EVSX a commandé et déboursé le dépôt initial pour la fabrication de trois circuits industriels de traitement de batteries.

En juin et juillet 2023, la Corporation a reçu la livraison de deux circuits modulaires à Thorold, ainsi que des pièces d'équipements permettant la mise à niveau de son circuit pour les batteries alcalines.

En **août 2024**, EVSX a commencé à installer et mettre en service un de ces circuits à chimie multiple.

En décembre 2024, EVSX a achevé l'installation de sa ligne de traitement de batteries usagées multi chimiques. EVSX a déposé une demande d'autorisation de conformité environnementale (» ACE ») supplémentaire qui permettra le traitement d'une plus large gamme de chimies de batteries, mieux adaptées à la capacité de la ligne.

En mars 2025, EVSX a reçu la nouvelle approbation de conformité environnementale pour sa ligne de traitement de batteries.

AraBat S.R.L

En septembre 2022, EVSX a signé un protocole d'accord engageant avec AraBat S.R.L., une société développant des technologies de recyclage de batteries en Italie.

Le 6 octobre 2023, à la suite d'une visite de l'usine de recyclage de batteries à Thorold par des représentants d'AraBat, EVSX et AraBat ont conclu un accord contraignant pour établir une coentreprise afin de construire une usine de traitement de batteries industrielles dans la région italienne de Puglia.

Au 31 mars 2025, la coentreprise était inactive et n'avait engagé aucune dépense ni effectué aucun paiement. Les parties restent en étroite communication et EVSX suit les avancées réalisées par AraBat en Italie.

CORPORATION H2SX

Le 14 janvier 2022, la Corporation a constitué une nouvelle filiale, H2SX Corp. (« H2SX ») qui se concentre sur la transformation du gaz de synthèse en hydrogène vert, en engrais et autres sous-produits à valeur ajoutée. Il vise à fournir de l'hydrogène vert foncé au prix de l'hydrogène gris tout en préservant les ressources, telles que l'eau potable et l'énergie, pour produire de l'hydrogène de manière responsable et durable.

Le 25 avril 2022, H2SX a signé un accord définitif avec la société sud-coréenne Wintech Energy Corp. (« Wintech Energy »). L'accord permet à H2SX d'accéder à la technologie d'hydrogène vert de Wintech Energy. Par cet accord, Wintech Energy devient actionnaire de H2SX.

H2SX acquiert une licence mondiale non exclusive ainsi qu'une licence exclusive pour les territoires de l'Islande, du Nevada aux États-Unis et au Québec et en Ontario au Canada. La licence exclusive couvre également les opérations basées sur les ressources naturelles au Canada. La propriété intellectuelle supplémentaire développée par les partenaires sera détenue en copropriété, à moitié par H2SX et à moitié par Wintech Energy.

Conformément à l'accord, H2SX a émis un total de 990 000 actions ordinaires représentant 9,9 % de ses actions ordinaires, en faveur de Wintech (4,95 %) et ZeeOne (4,95 %). Les parties ont reçu des bons de souscription privilégiés de 5 ans avec un taux de conversion représentant potentiellement 10% des actions en circulation de H2SX au prix de 0,0001 \$ par action. Les parties ont également reçu une série de bons de souscription d'étape de 5 ans pouvant être exercés au prix de 0,0001 \$ par action.

Le 14 février 2023, H2SX et Altima Resources Limited (TSX-V : ARH) ont conclu un accord pour aller de l'avant avec la production d'hydrogène abordable et durable (ccH2™) au Canada.

Le 1^{er} août 2024, H2SX a reçu une proposition de financement avec une société privée canadienne en vertu d'une entente de non-divulgateion.

En octobre 2024, Wintech Energy a terminé dans les délais l'installation de son système de production d'hydrogène dans ses nouvelles installations situées à Séoul, en Corée du Sud.

Événement ultérieur

La proposition de financement reçue par H2SX est toujours active ; H2SX a levé le calendrier pour faciliter sa mise en œuvre. Cependant, aucune exclusivité n'est en vigueur, l'investisseur potentiel n'ayant pas déposé le premier million, condition requise. H2SX étudie d'autres sources de financement ou transactions de financement.

KINGS OF THE NORTH CORP. (“KOTN”)

Vente de KOTN

En 2019, la Corporation et les actionnaires minoritaires de KOTN ont conclu une convention d'achat d'actions avec BWA Group PLC (« BWA ») en vertu de laquelle BWA a acquis la totalité des actions émises et en circulation de KOTN. En 2021, la Corporation a signifié une déclaration à BWA et à sa filiale, KOTN. Les réclamations demandaient des dommages-intérêts de 277 640 \$ pour rupture de contrat et diverses autres causes d'action.

BWA a intenté une action civile contre Corporation en lien avec la transaction KOTN. La réclamation de BWA visait, entre autres, des dommages-intérêts de 1 500 000 \$ contre la Corporation et son ancien Chef de la direction, alléguant rupture de contrat, complot et diverses autres causes d'action (les « réclamations de BWA »).

Le 25 juillet 2022, la Corporation a vendu 57 000 000 d'actions de BWA, représentant la majorité de sa participation dans BWA, à G&O Energy Investments Ltd. pour 57 000 \$.

Le 29 juillet 2022, la Corporation a également envoyé un avis de conversion à BWA pour convertir une partie de ses billets convertibles en 116 412 500 actions ordinaires de BWA. BWA a refusé la conversion. Les avocats de la Corporation au Royaume-Uni ont envoyé à BWA une mise en demeure en réponse au refus d'honorer leur obligation.

Le 28 novembre 2022, la Corporation a engagé une action en justice contre BWA devant la *High Court of Justice, Business and Property Court of England & Wales*.

En février 2024, une entente satisfaisante a été conclue avec BWA. La corporation a converti un montant de 731 124 livres sterling de ses billets convertibles en 146 224 800 actions ordinaires de BWA. Les actions converties sont soumises à des restrictions de vote pendant trois ans sur les questions relatives à l'élection des administrateurs de BWA ou sur les questions de composition de la direction. La balance des billets convertibles de 1 420 285 livres sterling détenues par la Corporation a été restitué à BWA sans compensation supplémentaire afin d'être annulé. Certains détenteurs minoritaires de billets ont également accepté de restituer leurs obligations à BWA pour annulation.

BOREALIS DERIVATIVES DEX EHF

La filiale en propriété exclusive de la Corporation, Borealis Derivatives DEX ehf. (« Borealis »), visait à développer un marché décentralisé, distribué et numérique des produits dérivés.

L'opération a été interrompue en 2024, et les activités de Borealis ont été complètement arrêtées le 31 décembre 2024.

ZEU TECHNOLOGIES INC.

ZeU Technologies Inc. (« ZeU ») a vu le jour en janvier 2018 en tant que filiale en propriété exclusive de la Corporation et a été scindée en décembre 2019.

En octobre 2023, St-Georges a déposé un formulaire 45-102F1 (Avis d'intention de placement de titres en vertu de l'article 2.8 du Règlement 45-102 sur la revente de titres) sur SEDAR pour signifier son intention de vendre sur le marché public ou privé, jusqu'à 8 888 000 actions ordinaires de ZeU dans le cadre de transactions multiples.

Au cours de l'exercice clos le 31 mars 2024, la Corporation a cédé 3 246 000 actions de ZeU. Au 31 mars 2024, la Corporation détenait 8 276 519 (2023 - 10 136 191) actions ordinaires de ZeU et n'avait pas le pouvoir de gouverner les politiques financières et opérationnelles de ZeU.

Au cours de l'exercice clos le 31 mars 2024, la Corporation a constaté la perte de contrôle d'une filiale de 4 345 848 \$ et une perte de 1 101 741 \$ sur la participation minoritaire conservée.

Au cours de l'exercice clos le 31 mars 2025, la Corporation a déprécié les 8 276 519 actions de ZeU à une valeur nulle et a comptabilisé une perte de 41 383 \$ dans l'investissement.

PERSONNE RESPONSABLE DE L'INFORMATION TECHNIQUE

Le contenu technique du présent rapport de gestion a été révisé et approuvé par Herb Duerr, P. Géo., Chef de la direction de la Corporation et personne qualifiée en vertu du Règlement 43-101 sur l'information concernant les projets miniers.

CHANGEMENT À L'ÉQUIPE DE GESTION/ADMINISTRATION

À compter du 30 novembre 2024, M. Mark Billings a quitté son poste de président du conseil mais restera un administrateur indépendant de la Corporation.

Le 6 janvier 2025, M. Enrico Di Cesare a quitté ses fonctions au sein d'EVSX. pour consacrer son expertise à l'avancement des initiatives de Métallurgie St-Georges.

TRANSACTIONS EN CAPITAUX

Le 26 juin 2023, la Corporation a clôturé la première tranche d'un placement privé d'unités accréditatives au prix de 0,18 \$ pour un total brut de 396 000 \$. Chaque unité accréditive est composée d'une action ordinaire de la Corporation émise sur une base accréditive et d'un bon de souscription. Chaque bon de souscription permet à son détenteur d'acheter une action ordinaire à un prix d'exercice de 0,30 \$ valide pendant 36 mois à compter de la date d'émission. La Corporation a payé une commission d'intermédiation de 23 760 \$ en espèces et a émis 132 000 bons de souscription évalués à 10 713 \$ au prix de 0,30 \$ par action valide jusqu'au 26 juin 2026.

Le 14 septembre 2023, la Corporation a clôturé la première tranche d'un placement privé au prix de 0,10 \$ pour un produit total brut de 625 500 \$. Chaque unité est composée d'une action ordinaire de la Corporation et d'un bon de souscription permettant à son détenteur d'acheter une action au prix de 0,15 \$ jusqu'au 14 septembre 2025. La Corporation a payé des honoraires d'intermédiation de 3 000 \$ en espèces et a émis 30 000 bons de souscription d'une valeur de 721 \$ et au prix d'exercice de 0,15 \$ jusqu'au 14 septembre 2025. La Corporation a utilisé le produit de l'offre pour l'usine de recyclage de batteries de Thorold et des frais généraux et administratifs.

Le 15 septembre 2023, la Corporation a octroyé des options à certains consultants pour acheter un total de 2 150 000 actions ordinaires. Les options sont acquises immédiatement et peuvent être exercées au prix de 0,15 \$ par action au plus tard le 15 septembre 2025.

Le 15 septembre 2023, la Corporation a octroyé des options à certains membres de la direction, administrateurs et dirigeants pour l'achat d'un total de 5 750 000 actions ordinaires. Les options sont immédiatement acquises et peuvent être exercées au prix de 0,15 \$ par action au plus tard le 15 septembre 2028.

Le 31 octobre 2023, la Corporation a clôturé la deuxième tranche de son placement privé d'unités à 0,10 \$ pour un produit total brut de 350 000 \$. Chaque unité est composée d'une action ordinaire du capital de la Corporation et d'un bon de souscription. Chaque bon de souscription permet à son détenteur d'acheter une action au prix de 0,15 \$ jusqu'au 31 octobre 2025. La Corporation a payé des honoraires d'intermédiation de 7 200 \$ en espèces et a émis 90 000 bons de souscription d'actions d'une valeur de 4 770 \$ à un prix d'exercice de 0,15 \$ par action jusqu'au 31 octobre 2025. La Corporation a utilisé le produit de l'offre pour l'usine de recyclage de batteries de Thorold et des frais généraux et administratifs.

Le 23 novembre 2023, la Corporation a clôturé un placement privé de 14 259 260 unités accréditatives au prix de 0,135 \$ l'unité, pour un produit total brut de 1 925 000 \$. Chaque unité accréditive est composée d'une action ordinaire du capital de la Corporation sur une base accréditive et d'un bon de souscription d'action accréditive. Chaque bon de souscription permet à son détenteur d'acheter une action au prix de 0,175 \$ jusqu'au 23 novembre 2025. Dans l'éventualité où le prix de négociation sur le CSE atteint 0,25 \$ au cours d'une journée, la Corporation peut accélérer la date d'expiration en émettant un avis au détenteur. La Corporation a payé une commission d'intermédiation en espèces de 115 500 \$ et a émis un total de 855 556 bons de compensation d'une juste valeur de 27 675 \$ à un intermédiaire indépendant. La Corporation utilisera le produit de l'offre pour faire progresser l'effort d'exploration sur ses projets de minéraux critiques et stratégiques.

Le 20 décembre 2023, la Corporation a clôturé un placement privé de 7 703 700 unités accréditatives à un prix de 0,135 \$ l'unité pour un produit total brut de 1 040 000 \$. Chaque unité accréditive est composée d'une action

ordinaire du capital de la corporation sur une base accréditive et d'un bon de souscription d'actions accréditives. Chaque bon de souscription d'actions accréditives permet à son détenteur d'acheter une action au prix d'exercice de 0,175 \$ jusqu'au 20 décembre 2025. Dans l'éventualité où le prix de négociation sur le CSE atteint 0,25 \$ au cours d'une journée, la corporation peut accélérer la date d'expiration en envoyant un avis au détenteur. La corporation a payé des honoraires d'intermédiation de 62 400 \$ en espèces et a émis 462 222 bons de compensation d'une juste valeur de 19 623 \$ à un prix d'exercice de 0,175 \$ valide jusqu'au 20 décembre 2025. La corporation utilisera le produit de l'offre pour faire progresser l'effort d'exploration sur ses projets de minéraux critiques et stratégiques.

Le 6 septembre 2024, la Corporation a clôturé la première tranche de son placement privé de 10 360 438 unités au prix de 0,06 \$ l'unité pour un produit total de 621 626 \$. Chaque unité est composée d'une action ordinaire du capital de la Corporation et d'un demi-bon de souscription d'unité. Chaque bon de souscription d'unité permet au détenteur d'acheter une action au prix d'exercice de 0,08 \$ jusqu'au 6 septembre 2026. Si le cours des actions de la Corporation sur le CSE atteint 0,12 \$ un jour donné, la Corporation peut accélérer la date d'expiration en envoyant un avis au détenteur.

Lors de l'exécution d'un bon de souscription d'une unité complète, le détenteur recevra une action ordinaire et un bon de souscription subséquent qui lui permettra d'acheter une action au prix d'exercice de 0,12 \$ pour une période de 24 mois à partir de la date d'exécution. Si le cours des actions de la Corporation sur le CSE atteint 0,18 \$ un jour donné, la Corporation peut accélérer la date d'expiration des bons de souscription en envoyant un avis au détenteur. La Corporation a payé des honoraires d'intermédiation de 4 032 \$ en espèces et a émis 84 000 bons de souscription d'intermédiaire à une juste valeur de 2 699 \$ à un prix d'exercice de 0,08 \$ par action jusqu'au 6 septembre 2026.

Le conseil d'administration de St-Georges a accepté de rémunérer les administrateurs avec des options annuelles au lieu de paiements en espèces, dès juillet 2024.

Le 28 novembre 2024, la Corporation a octroyé à certains consultants des options leur permettant d'acquérir un total de 1 900 000 actions ordinaires. Ces options sont immédiatement acquises et peuvent être exercées au prix de 0,075 \$ par action au plus tard le 28 novembre 2026.

Le 28 novembre 2024, la Corporation a octroyé à certains dirigeants, administrateurs et cadres des options d'achat d'actions leur permettant d'acquérir un total de 3 600 000 actions ordinaires. Ces options sont immédiatement acquises et peuvent être exercées au prix de 0,075 \$ par action au plus tard le 28 novembre 2029.

Le 2 décembre 2024, la Corporation a émis 1 850 000 actions ordinaires d'une juste valeur de 83 250 \$ afin de régler une dette impayée de 110 000 \$ auprès d'une filiale, générant un gain de règlement de 16 380 \$.

Le 24 décembre 2024, EVSX a émis des débentures convertibles d'un montant de 284 800 \$ afin de financer l'installation de sa ligne de traitement de batteries et ses dépenses générales. La débenture comprend un intérêt annuel implicite de 25 %, capitalisé d'avance pour une valeur nominale totale de 356 000 \$. La débenture vient à échéance dans un an. Les porteurs de débentures EVSX ont le droit de les convertir en actions ordinaires de la Corporation à un prix de conversion de 0,0625 \$ par action.

Le 31 janvier 2025, 93 750 \$ débentures convertibles EVSX incluant un intérêt annuel implicite ont été converties en 1 500 000 actions ordinaires de la Corporation au prix de 0,0625 \$ par action.

Le 10 février 2025, la Corporation a émis 1 000 000 d'actions ordinaires d'une juste valeur de 70 000 \$ à une partie liée à titre de rémunération de réalisation dans une filiale.

Le 18 février 2025, la Corporation a accordé des options d'achat d'actions à certains consultants leur permettant d'acquérir un total de 450 000 actions ordinaires. Ces options sont immédiatement acquises et peuvent être exercées au prix de 0,075 \$ l'action au plus tard le 18 février 2027.

Le 27 février 2025, la Corporation a clôturé un placement privé sans intermédiaire de 16 666 667 actions accréditives au prix de 0,09 \$ l'action, pour un produit brut total de 1 500 000 \$. Chaque action accréditive correspond à une action ordinaire du capital de la Corporation, sur une base accréditive.

Le 29 mars 2025, EVSX a émis des débentures convertibles d'un montant de 360 010 \$ pour financer l'exploitation de l'usine de traitement de batteries et le fonds de roulement général. Ces débentures comprennent un intérêt annuel implicite de 17,65 %, capitalisé d'avance pour une valeur nominale totale de 423 552 \$, et ont une échéance d'un an. Les porteurs de débentures EVSX ont le droit de les convertir en actions ordinaires de la Corporation à un prix de conversion de 0,08 \$ par action. La Corporation a versé des honoraires d'intermédiation de 9 600 \$ en espèces.

Événement ultérieur

Le 7 avril 2025, la Corporation a émis 100 000 actions ordinaires au prix de 8 000 \$ pour l'exercice de bons de souscription et 200 000 actions ordinaires au prix de 15 000 \$ pour l'exercice d'options d'achat d'actions.

Le 7 avril 2025, la Corporation a émis 367 656 actions ordinaires pour la conversion de débentures EVSX d'un montant de 29 424 \$, qui inclue un intérêt annuel implicite de 0,08 \$ par action.

Le 14 avril 2025, la Corporation a émis 367 656 actions ordinaires pour la conversion de débentures EVSX d'un montant de 29 413 \$, qui inclue un intérêt annuel implicite de 0,08 \$ par action.

Le 16 mai 2025, la Corporation a émis 1 000 000 d'actions ordinaires pour la conversion de débentures EVSX d'un montant de 62 500 \$, qui inclue un intérêt annuel implicite, au prix de 0,0625 \$ par action.

Le 24 juillet 2025, la Corporation a octroyé 250 000 options d'achat d'actions supplémentaires à un dirigeant de sa filiale. Ces options sont immédiatement acquises et peuvent être exercées au prix de 0,075 \$ par action au plus tard le 24 juillet 2030.

RÉSULTATS DES OPÉRATIONS

Pour les douze mois clos le 31 mars 2025, la Corporation a enregistré une perte nette de 4 328 058 \$ (2024- 8 239 867 \$), avait un déficit cumulatif de 41 967 121 \$ (2024- 38 123 838 \$) et une perte globale cumulative de 484 775 \$ (2024- nil \$). La Corporation n'avait aucune source de revenus d'exploitation ni aucune dépense d'exploitation connexe.

FAITS SAILLANTS FINANCIERS

	Exercice clos 31 mars 2025 \$	Exercice clos 31 mars 2024 \$	Exercice clos 31 mars 2023 \$
Revenus	-	-	-
Frais généraux	(2 824 468)	(3 717 373)	(5 630 991)
Perte nette et perte globale de l'exercice	(4 328 058)	(8 239 867)	1 669 392
Perte de base et la perte diluée par action	(0,02)	(0,03)	0,01
Trésorerie et équivalents de trésorerie	899 552	236 281	1 527 292
Détenues en fiducie	57 229	43 660	100 442
Fonds de roulement déficitaire	3 976 570	13 677	(6 222 621)
Actifs de prospection et d'évaluation	23 341 553	21 729 378	19 666 202
Total des actifs	29 503 784	28 055 931	26 444 363
Capitaux propres (déficit)	22 658 956	24 446 798	15 771 118

Pendant l'exercice clos le 31 mars 2025, la Corporation n'avait pas de revenus.

La Corporation a enregistré une perte nette et un résultat global de 4 328 058 \$ pour l'exercice clos le 31 mars 2025, contre une perte nette de 8 239 867 \$ pour l'exercice clos le 31 mars 2024. Cette diminution est principalement attribuable à une diminution des frais de recherche et développement à 105 720 \$ (2024- 309 974 \$), de rémunération à base d'actions à 193 574 \$ (2024- 533 954 \$), une perte sur vente de titres négociables à 119 025 \$ (2024- 325 269 \$), un gain sur modification de bail de 102 141 \$ (2024- perte de 35 221 \$) et à une perte nil \$ (2024- 4 345 848 \$) sur les intérêts vendus et les participations minoritaires conservées. L'analyse ci-dessous présente de plus amples détails. Le fonds de roulement et les capitaux propres ont diminué au cours de l'exercice clos le 31 mars 2025, en raison de la vente de certains investissements, d'une variation de la valeur marchande des investissements et d'une augmentation des comptes créditeurs et des charges à payer.

Pendant l'exercice clos le 31 mars 2024, la Corporation n'avait pas de revenus.

La Corporation a enregistré une perte nette et une perte globale de 8 239 867 \$ pour l'exercice clos le 31 mars 2024, comparativement à un bénéfice net de 1 669 392 \$ pour l'exercice clos le 31 mars 2023. La baisse en bénéfice net est principalement attribuable à des baisses en rémunération à base d'actions de 533 954 \$ (2023 - nil \$), la perte sur la vente d'actions de 325 269 (2023- nil \$), le gain sur règlement de dettes de 1 173 840 \$ (2023- 7 966 523 \$), la perte de 35 221 \$ (2023- nil \$) sur la modification de bail, et une perte de 4 345 848 \$ (2023- nil \$) sur les intérêts vendus et les participations minoritaires conservées. De plus amples détails sont disponibles dans l'analyse ci-dessous. L'actif total, le fonds de roulement et les capitaux propres ont augmenté au cours de l'exercice clos le 31 mars 2024, en raison du règlement BWA et de la vente de la participation dans ZeU.

DÉPENSES

Pour l'exercice clos le 31 mars 2024 et 2023.

	2025	2024
	\$	\$
Frais de désactualisation et intérêts	208 978	238 570
Frais de consultation	203 969	322 012
Frais de gestion	535 192	666 281
Frais de bureau	1 119 127	931 216
Honoraires professionnels	169 134	413 949
Impôt fonciers	9 859	17 304
Frais de représentation	220 572	155 975
Frais de recherche et développement	105 720	309 974
Salaires	-	9 022
Rémunération fondée sur des actions	193 574	533 954
Frais d'agent de transfert et bourse	32 063	53 725
Frais de déplacement	26 280	65 391
Perte dépréciation sur projet	-	6 281
Perte non réalisé sur les titres négociables	931 832	385 540
Perte sur les titres négociables	119 025	325 269
Gain sur la vente d'un investissement précédemment déprécié	(5 571)	-
Perte (Gain) sur investissement	41 383	244 955
Perte (Gain) sur taux de change	35 224	(70 238)
Provision pour créances douteuses		947 467
Perte (Gain) sur radiation de compte créditeur	(50 581)	15
Gain sur radiation de compte recevables	100 136	13 901
Gain sur règlement de dette	(16 380)	(1 173 840)
Perte (Gain) sur modification de bail	(102 141)	35 221
Gain sur la cession d'activités abandonnées	(2 102)	-
Perte sur intérêts vendus et les participations minoritaires conservées	-	4 345 848
Revenu locatif	(32 010)	(48 015))
Ajustement sur le taux de change	484 775	-
Perte nette et perte globale	4 328 058	8 239 867

SOMMAIRE DES RÉSULTATS TRIMESTRIELS

Le tableau suivant présente certaines informations financières de la Corporation pour les huit derniers trimestres.

	31 mars 2025	31 déc. 2024	30 sept. 2024	30 juin 2024
Total des actifs	29 503 784	27 140 005	27,820,277	27,935,474
Fonds de roulement (perte)	(3 976 570)	(2 819 473)	(1,200,031)	(907 414)
Capitaux propres (perte)	22 658 956	21 919 002	23,539,139	23 760 449
Revenus	-	-	-	-
Bénéfice (perte) net	1 023 749	(1 877 138)	(740,822)	(686 349)
Bénéfice (perte) net par action	(0,00)	(0,01)	(0,00)	(0,00)

	31 mars 2024	31 déc. 2023	30 sept. 2023	30 juin 2023
Total des actifs	28 055 931	27 485 531	25,794,324	25 541 181
Fonds de roulement (perte)	13 677	(5 828 613)	(7,617,209)	(7 398 089)
Capitaux propre (perte)	24 446 798	17 824 024	15,441,990	15 564 589
Revenus	-	-	-	-
Bénéfice (perte) net	(5 681 077)	(730 985)	(1,248,390)	(579 415)
Bénéfice (perte) net par action	(0,02)	(0,00)	(0,01)	(0,00)

TROIS MOIS CLOS LE 31 mars 2025 ET 2024

Pour les trois mois clos le 31 mars 2025 et 2024, la Corporation n'a pas de revenus.

La Corporation a enregistré une perte nette pour l'exercice de 1 023 749 \$ (2024 – 5 681 077 \$). Les charges d'exploitation pour les trois mois clos le 31 mars 2025 se sont élevées à 562 274 \$ (2024- 1 050 164 \$). La diminution des charges d'exploitation est principalement due à la diminution des frais de gestion 153 530 \$ (2024- 260 531 \$) et des frais de bureaux 156 971 \$ (2024- 385 201) car la Corporation a réduit les dépenses pour maintenir ses opérations au cours de l'exercice actuel.

Au cours des trois mois clos le 31 mars 2025, la Corporation a enregistré une perte nil \$ (2024- 200 726 \$) sur la vente de titres négociables, une perte non réalisée sur les titres négociables de 111 396 \$ (2024- 270 328 \$), une perte sur investissement de 41 383 \$ (2024 – nil \$), une perte sur le taux de change de 3 241 \$ (2024 - gain de 6 478 \$), une perte sur la radiation de comptes recevables de 100 136 \$ (2024 - 13 901 \$), un gain sur la radiation de comptes payables de 2 434 \$ (2024 – nil \$), une perte sur règlement de dette de 127 \$ (2024 - gain de 1 170 377 \$), une perte sur la modification de bail nil \$ (2024 - 35 221 \$), une perte sur les intérêts vendus et conservés nil \$ (2024 - 4 345 848 \$), une perte sur les actifs nil \$ (2024 - 6 281 \$), et des revenus locatifs nil \$ (2024 - 12 004 \$) provenant de la location commerciale de sa filiale.

DOUZE MOIS CLOS LE 31 MARS 2025 ET 2024

Pour les douze mois clos le 31 mars 2025 et 2024, la Corporation n'a pas de revenus.

La Corporation a enregistré une perte nette de 4 328 058 \$ (2024- 8 239 867 \$). Les charges d'exploitation pour les douze mois clos le 31 mars 2025 se sont élevées à 2 824 468 \$ (2024- 3 717 373 \$). La diminution des charges d'exploitation est principalement due à la diminution de la désactualisation et des dépenses d'intérêt à 208 978 \$ (2024 – 238 570 \$), car toutes les débetures convertibles ont été décomptabilisée lorsque ZeU a été déconsolidée de la Corporation au cours de l'exercice précédent. La diminution des frais de consultation à 203 969 \$ (2024- 666 281 \$) et des honoraires professionnels à 169 134 \$ (2024- 413 949 \$), frais de déplacement a26 280 \$ (2024- 65 391 \$) s'explique par le fait que la Corporation a réduit les services conseils, les frais d'administrateurs, les frais professionnels et légaux au cours de l'exercice actuel. La diminution des frais de recherche et de développement à 105 720 \$ (2024 – 309 974 \$) sont dû à la capitalisation des frais de recherche dans l'usine de traitement des batteries par EVSX dans l'exercice actuel. La rémunération à base d'actions est à 193 574 \$ (2024 - 533 954 \$) car la Corporation a octroyé des options à des dirigeants et à des consultants au cours des exercices.

Au cours des douze mois clos le 31 mars 2025, la Corporation a enregistré une perte sur la vente de titres négociables de 119 025 \$ (2024- 325 269 \$), une perte non-réalisée sur les titres négociables de 931 832 \$ (2024- 385 540 \$), un gain sur la vente d'actions précédemment radiées de 5 571 \$ (2024- nil \$), une perte sur investissements de 41 383 \$ (2024- gain de 244 955 \$), et une perte sur le taux de change de 35 224 \$ (2024- gain de 70 238 \$). Au cours des douze mois clos le 31 mars 2025, la Corporation a enregistré un gain sur modification de bail de 102 141 (2024- 35 221 \$), un gain sur la radiation de charges payables de 50 581 \$ (2024-

15 \$), une perte sur radiation de comptes recevables de 100 136 \$ (2024- 13 901), un gain sur règlement de dette de 16 380 (2024- 1 173 840 \$), une perte sur radiation de prêt recevables nil \$ (2024- 947 467 \$), des revenus locatifs sur la location d'un bâtiment de sa filiale de 32 010 \$ (2024- 48 015 \$), une perte nil \$ (2024 - 4 345 848 \$) sur les intérêts vendus et conservés, et une perte de 484 775 \$ (2024 - nil \$) en ajustement de conversion de change.

LIQUIDITÉ ET FLUX DE TRÉSORERIE

Au 31 mars 2025, la Corporation disposait d'une trésorerie de 899 552\$ (2024- 236 281 \$), de fonds détenus en fiducie 57 229 \$ (2024- 43 660 \$) et d'un fonds de roulement déficitaire de 3 976 570 \$ (2024- fonds de roulement de 13 677 \$).

Pour l'exercice clos le 31 mars 2025, les flux de trésorerie importants étaient les suivants :

La trésorerie nette utilisée dans les activités d'exploitation pour l'exercice est de 801 309 \$. La perte nette de 4 328 058 \$ pour l'exercice comprenait une perte sur la vente de titres négociables 119 025 \$, un gain non-réalisé sur les titres négociables 931 832 \$, une perte sur investissement de 41 383 \$, des dépenses de dépréciation de 11 633 \$, désactualisation et intérêts sur obligations convertibles de 134 742 \$, intérêts sur charges liées aux obligations locatives de 68 406 \$, amortissement des actifs ROU de 428 670 \$, perte de 100 136 \$ sur créances radiées et perte sur le taux change de 35 224 \$; ces éléments ont été compensés par un gain de 102 141 \$ sur modification de bail, un gain de 5 571 \$ sur vente d'actions, un gain de 50 581 \$ sur créances radiées et un gain de 16 380 \$ sur règlement de dette. La variation nette des éléments du fonds de roulement est de 3 241 517 \$, comprenant principalement une diminution des charges prépayées de 79 370 \$, une diminution des comptes recevables de 80 066 \$ et une augmentation des créditeurs et charges payables de 3 082 081 \$.

La trésorerie nette liée aux activités d'investissement pour l'exercice est de 2 006 764 \$. Au cours de l'exercice clos le 31 mars 2025, la Corporation a engagé des frais de prospection et d'évaluation de 1 612 175 \$, investi 389 325 \$ dans son usine de traitement de batteries et fait l'acquisition d'équipements pour 52 858 \$. La Corporation a cédé des titres négociables pour un produit de 47 594 \$ au cours de l'exercice clos le 31 mars 2025.

La trésorerie nette liée aux activités de financement se sont élevés à 1 882 295 \$ pour l'exercice. La Corporation a reçu des fonds nets de 1 674 216 \$ provenant des émissions d'actions dans le cadre des placements privés et de 635 211 \$ provenant de l'émission de débentures convertibles. La Corporation a reçu des avances de fonds de 15 728 \$ de parties apparentées au cours de l'exercice clos le 31 mars 2025. La Corporation a enregistré un paiement de 374 454 \$ au titre des obligations locatives et des paiements en espèces de 68 406 \$ au titre des intérêts sur ces obligations au cours de l'exercice clos le 31 mars 2025.

GESTION DES RISQUES FINANCIERS ET ESTIMATION FINANCIÈRE

RISQUES FINANCIERS

Les principaux objectifs de la gestion des risques financiers de la Corporation sont de s'assurer que les résultats des activités comportant des éléments de risque sont conformes aux objectifs et à la tolérance au risque de la Corporation et de maintenir un équilibre risque/récompense approprié tout en protégeant le bilan de la Corporation des événements susceptibles de nuire considérablement à sa solidité financière. L'équilibre entre risque et récompense est atteint en alignant l'appétit pour le risque sur la stratégie commerciale, en diversifiant les risques, en évaluant le risque de manière appropriée, en atténuant les risques grâce à des contrôles préventifs et en transférant les risques à des tiers.

L'exposition de la Corporation à une perte potentielle sur les instruments financiers est principalement due à divers risques de marché, notamment les risques de taux d'intérêt, de liquidité et de crédit. Il n'y a eu aucun changement dans le risque financier de la Corporation au cours de l'exercice.

RISQUES DU MARCHÉ

Les risques du marché sont le risque de perte découlant de changements défavorables des taux et des prix du marché, tels que les taux d'intérêt, les fluctuations des marchés boursiers, les taux de change et d'autres taux de marché pertinents ou variations de prix. Les risques du marché sont directement influencés par la volatilité et la liquidité des marchés sur lesquels les actifs sous-jacents connexes sont négociés. Vous trouverez ci-dessous une analyse des principales expositions au risque de marché de la Corporation et de la manière dont ces expositions sont actuellement gérées.

RISQUE DE LIQUIDITÉ

Le risque de liquidité est le risque qu'une entité éprouve des difficultés à lever des fonds pour faire face aux engagements de flux de trésorerie associés aux instruments financiers. L'objectif de la gestion des liquidités est de s'assurer qu'il y a suffisamment de liquidités pour faire face à tous les engagements et obligations financiers à leur échéance. Afin de gérer ses besoins de trésorerie, la Corporation devra émettre des actions ordinaires supplémentaires et conclure des placements privés, ou des ententes de dettes.

Au 31 mars 2025, la Corporation a des passifs courants et des charges payables de 5 771 580 \$ (2024- 2 498 328 \$) exigibles dans les 12 mois, et dispose d'une trésorerie de 899 552 \$ (2024- 236 281) et d'un compte en fiducie de 57 229 \$ (2024- 43 660 \$) pour s'acquitter de ses obligations à court terme. Au 31 mars 2025, la Corporation a des débetures convertibles de 262 250 \$ (2024- nil \$) ayant une date de maturité au 24 décembre 2025, des débetures convertibles de 423 552 \$ (2024- nil \$) ayant une date de maturité au 29 mars 2026, et des dettes de location à long terme de 978 594 \$ (2024 - 1 036 133 \$). Par conséquent, la Corporation est confrontée à un risque de liquidité lorsqu'elle dépense des fonds pour ses projets.

RISQUE DE CRÉDIT

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier ne s'acquitte pas d'une obligation et cause une perte financière à une autre partie. Les instruments financiers qui exposent potentiellement la Corporation au risque de crédit consistent principalement en trésorerie, et en billets recevables. La Corporation limite son exposition au risque de crédit en plaçant ses liquidités auprès d'une institution financière canadienne réputée. Ce montant représente au mieux l'exposition maximale de la Corporation à tout risque de crédit potentiel. Le risque est évalué comme faible.

RISQUE DE TAUX D'INTERÊT

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des taux d'intérêt du marché. Les débetures convertibles de la Corporation ont des taux d'intérêt fixes et, par conséquent, ne sont pas assujetties au risque de taux d'intérêt sur les flux de trésorerie en raison des variations du taux d'intérêt du marché. La Corporation n'utilise pas d'instruments financiers dérivés pour réduire son exposition au risque.

RISQUE DE TAUX DE CHANGE

Le risque de taux de change est le risque que les justes valeurs des flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent parce qu'ils sont libellés dans des devises qui diffèrent de la devise fonctionnelle. La Corporation ne couvre pas son exposition aux fluctuations des taux de change. La Corporation n'est pas exposée à un risque de taux de change significatif.

Au 31 mars 2025, la Corporation avait un risque de taux de change lié aux comptes créditeurs en dollars américains de 347 403 \$ CA (2024- 307 431 \$ CA), les prêts des parties apparentées aux États-Unis de 94 654 \$ CA (2024- 74 672 \$ CA), les comptes créditeurs en livres sterling de 83 562 \$ CA (2024- 101 340 \$ CA) et les comptes créditeurs en couronnes islandaises de 649 255 \$ CA (2024- 608 589 \$ CA). Si le dollar canadien change de 10 % par rapport à toutes les devises étrangères, toutes les autres variables demeurant constantes, l'incidence de la variation de la devise étrangère sur les instruments financiers libellés en devises de la Corporation entraînerait une réduction ou une augmentation de la perte nette après impôts d'environ 117 487 \$ (2024 – 109 203 \$) pour l'exercice clos le 31 mars 2025.

RISQUE SUR ACTIONS

Les actions et les placements dans des sociétés cotées sont comptabilisés à la juste valeur, laquelle est soumise à la volatilité des cours. Les titres négociables de la Corporation sont comptabilisés à leur valeur de marché et sont donc directement affectés par les fluctuations de cette valeur. L'analyse de sensibilité de la Corporation suggère qu'une variation de 10 % (10 % en 2024) des cours entraînerait une variation des autres éléments du résultat global d'environ 41 120 \$ (154 546 \$ en 2024) pour l'exercice clos le 31 mars 2025.

JUSTE VALEUR

La juste valeur est le montant auquel un instrument financier pourrait être échangé entre des parties consentantes, sur la base des marchés actuels pour des instruments présentant le même risque, principal et échéance résiduelle. Les estimations de la juste valeur sont basées sur la valeur actualisée et d'autres techniques d'évaluation utilisant des taux qui reflètent ceux que la Corporation pourrait actuellement obtenir, sur le marché, pour des instruments financiers ayant des termes, conditions et échéances similaires.

La valeur comptable et la juste valeur des instruments financiers, à l'exception de la débenture garantie, sont considérées comme une approximation raisonnable de la juste valeur en raison de leur échéance à court terme.

Les valeurs comptables des débentures convertibles se rapprochent de leur juste valeur à la date de clôture parce que les débentures convertibles ont été calculées en actualisant les flux de trésorerie futurs à l'aide de taux que la Corporation utiliserait autrement pour une telle dette avec des modalités, des conditions et des dates d'échéance similaires, ajustés en fonction du risque de crédit. La direction est d'avis qu'aucun changement important n'est survenu dans le risque de ces instruments.

GESTION DES CAPITAUX

Le capital est composé des capitaux propres de la Corporation et de toute dette qu'elle pourrait émettre.

Au 31 mars 2025, les capitaux propres de la Corporation étaient de 22 658 956 \$ (2024 – 24 446 798 \$) et il portait des dettes de location à long terme de 978 594 \$ (2024 – 1 036 133 \$). Les objectifs de la Corporation en matière de gestion du capital sont de maintenir sa solidité financière et de protéger sa capacité à faire face à ses obligations en cours, à poursuivre son exploitation, à maintenir sa solvabilité et à maximiser les rendements pour les actionnaires à long terme. La protection de la capacité de payer les passifs actuels et futurs comprend le maintien du capital au-dessus des niveaux réglementaires minimaux, les exigences actuelles en matière de notation de la solidité financière et les lignes directrices en matière de capital déterminées en interne et les niveaux de gestion des risques calculés. Pour atteindre ces objectifs, la direction surveille les besoins en capital de la Corporation par rapport au fonds de roulement net sans restriction et évalue au cas par cas les besoins en capital supplémentaires sur des opportunités d'affaires spécifiques.

Le capital d'expansion provient principalement du produit de l'émission d'actions ordinaires. Le produit net levé ne sera suffisant que pour une certaine quantité de travaux de prospection et de développement sur ses projets et aux fins du fonds de roulement. Des fonds supplémentaires sont nécessaires pour financer les objectifs de la Corporation. Il n'y a eu aucun changement dans la politique de gestion du capital de la Corporation pour l'exercice clos le 31 mars 2025.

La Corporation est soumise à des exigences réglementaires relativement à l'utilisation de fonds levés par financement accreditif, ceux-ci devant obligatoirement être dépensés en frais de prospection admissibles.

OPÉRATIONS ENTRE PARTIES APPARENTÉES

a) Transactions avec les principaux dirigeants et les membres du conseil d'administration

Au cours des douze mois clos le 31 mars 2025, la Corporation a engagé les transactions suivantes avec des parties apparentées divulguées ailleurs dans les états financiers :

	31 mars 2025	31 mars 2024
	\$	\$
Frais de gestion ou d'administration payé ou cumulé aux administrateurs ou à des compagnies contrôlées par des administrateurs/officiers ^{1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9}	485 192	666 281
Primes payées ou à payer aux administrateurs ou aux sociétés contrôlées par les administrateurs ou les dirigeants ⁴	50 000	

¹ Herb Duerr, Président, Chef de la direction, Administrateur ⁶ Neha Tally, Secrétaire corporative

² Mark Billings, Président du conseil, Administrateur

⁷ Kristín Ólafsdóttir, Administratrice (nomination en mars 2021)

³ Frank Dumas, VP Développement des affaires

⁸ Keturah Nathe, Administratrice (nomination en août 2021)

⁴ Enrico Di Cesare, Administrateur, VP R&D

⁹ James C. Passin, Administrateur (nomination en juin 2023)

⁵ Richard Barnett, Chef de la direction financière

Ces montants seront réglés soit par des versements en espèces, soit par émission d'actions.

La Corporation a engagé des frais de recherche de 12 000 \$ (2024- 96 000 \$), qui ont été passés en charges en tant que frais de recherche et de développement ainsi que d'autres frais de consultation de 108 000 \$ (2024- 45 000 \$) au cours de l'exercice clos le 31 mars 2025.

Au cours de l'exercice clos le 31 mars 2025, des frais de location de 19 600 \$ (2024- 22 400 \$) ont été payés pour le déplacement d'un administrateur à Thorold afin de superviser les activités de l'usine de traitement de batteries.

Les parties apparentées de la Corporation ont souscrit un total de 2 230 000 unités pour un produit de 223 000 \$ dans le cadre du placement privé clôturé le 14 septembre 2023.

Les parties apparentées de la Corporation ont souscrit un total de 750 000 unités pour un produit de 75 000 \$ dans le cadre du placement privé clôturé le 31 octobre 2023.

Les parties apparentées de la Corporation ont souscrit un total de 6 616 667 unités pour un produit de 397 000 \$ dans le cadre du placement privé clôturé le 6 septembre 2024.

Le 10 février 2025, 1 000 000 d'actions ordinaires de la Corporation ont été émises à une juste valeur de 70 000 \$ à une partie apparentée à titre de rémunération de réalisation dans une filiale.

b) Montant à payer aux apparentés

Au 31 mars 2025, les comptes créditeurs et charges payables comprenaient un montant de 596 542 \$ (2024 : 1 192 015 \$) dû à des apparentés. Ces montants ne portent pas intérêt, ne sont pas garantis et ne sont assortis d'aucune modalité de remboursement fixe.

Au 31 mars 2025, le solde de 94 654 \$ (2024 : 74 672 \$) est dû à un administrateur et est inclus dans les prêts accordés par des parties apparentées. Ce montant est non garanti, ne porte pas intérêt et n'est assorti d'aucune modalité de remboursement fixe.

c) Options

Au cours de l'exercice clos le 31 mars 2025, 3 600 000 options d'achat d'actions ont été octroyées aux principaux dirigeants pour l'achat d'actions ordinaires de la Corporation à un prix d'exercice de 0,075 \$ par action au plus tard le 28 novembre 2029. La Corporation a enregistré une rémunération à base d'actions de 134 860 \$ au titre des options octroyées à des parties liées au cours de l'exercice clos le 31 mars 2025.

Au cours de l'exercice clos le 31 mars 2024, 5 750 000 options d'achat d'actions ont été octroyées aux principaux dirigeants pour l'achat d'actions ordinaires de la Corporation à un prix d'exercice de 0,15 \$ par action au plus tard le 15 septembre 2028. La Corporation a enregistré une rémunération à base d'actions de 469 482 \$ au titre des options octroyées à des parties liées au cours de l'exercice clos le 31 mars 2024.

NOMBRE D' ACTIONS EN CIRCULATION

Au 31 mars 2025, la Corporation comptait 310 115 993 actions ordinaires en circulation, dont 1 000 000 actions émises étaient entières. Après l'exercice clos le 31 mars 2025, 100 000 actions ont été émises suite à l'exercice de bons de souscription, 200 000 actions ont été émises suite à l'exercice d'options et 1 735 312 actions ont été émises suite à la conversion de débetures.

En date de ce rapport, la Corporation comptait 312 151 305 actions ordinaires en circulation.

OPTIONS

Au 31 mars 2025, la Corporation comptait 24 480 000 options d'achat d'actions en circulation. Après l'exercice clos le 31 mars 2025, 200 000 options d'achat d'actions ont été exercées et 250 000 options d'achat d'actions ont été attribuées.

En date de ce rapport, la Corporation comptait 24 530 000 options d'achat d'actions en circulation.

BONS DE SOUSCRIPTION

Au 31 mars 2025, la Corporation comptait 52 933 957 bons de souscription en circulation. Après l'exercice clos le 31 mars 2025, 100 000 bons de souscription ont été exercés et 100 000 bons de souscription supplémentaires ont été émis.

En date de ce rapport, la Corporation comptait 52 933 957 bons de souscription en circulation.

ACCORDS HORS BILAN

La société n'a conclu aucun accord hors bilan.

FACTEURS DE RISQUE

PROSPECTION

La prospection et l'exploitation minière comportent un degré de risque élevé. Peu de projets de prospection aboutissent en production. Les autres risques liés aux activités de prospection et d'exploitation minière comprennent les formations inhabituelles ou imprévues, les incendies, les pannes de courant, les conflits de travail, les inondations, les explosions, les effondrements, les glissements de terrain et les pénuries de main-d'œuvre, de machinerie ou d'équipement adéquats ou appropriés.

Le développement d'un projet minier est assujéti à de nombreux facteurs, notamment le coût de l'exploitation minière, les variations de la qualité du matériau extrait, les fluctuations des marchés des minéraux et des devises, le coût de l'équipement de traitement et d'autres, tels que les revendications des Premières Nations et la réglementation gouvernementale, y compris la réglementation concernant les redevances, la production autorisée, l'importation et l'exportation de ressources naturelles et la protection de l'environnement. Selon le prix de la ressource naturelle produite, la Corporation peut décider de ne pas entreprendre ou poursuivre la production commerciale.

Rien ne garantit que les dépenses engagées par la Corporation pour explorer ses projets se traduiront par la découverte d'une quantité commerciale de minerai. La plupart des projets de prospection n'aboutissent pas à la découverte de gisements minéraux commercialement viables.

RÈGLEMENTS ENVIRONNEMENTAUX ET AUTRES REGLEMENTS

Les lois, réglementations et mesures environnementales actuelles et futures pourraient entraîner des coûts supplémentaires imprévisibles, des dépenses en immobilisations, des restrictions ou des retards dans les activités de la corporation. Les réglementations et normes environnementales sont soumises à des révisions constantes et pourraient être considérablement renforcées, ce qui pourrait avoir un impact sérieux sur la Corporation et sa capacité à développer économiquement ses projets. Avant de commencer l'exploitation minière d'un projet, la Corporation doit obtenir des permis environnementaux et l'approbation des autorités réglementaires. Rien ne garantit que ces permis et approbations seront obtenus ou qu'ils le seront en temps opportun. Le coût de la conformité aux réglementations gouvernementales peut également avoir une incidence sur la viabilité d'une opération ou empêcher complètement le développement économique d'un projet.

FINANCEMENT ET DÉVELOPPEMENT

La Corporation ne dispose pas actuellement de ressources financières suffisantes pour entreprendre ses programmes de prospection et de développement prévus. Le développement des projets de la Corporation dépend donc de sa capacité à lever les fonds supplémentaires nécessaires. Rien ne garantit que la Corporation réussisse à obtenir le financement requis. La Corporation possède également une expérience limitée dans le développement de projets de ressources, et sa capacité à le faire dépend de l'utilisation de personnel qualifié ou de la signature d'ententes avec d'autres grandes entreprises de ressources qui peuvent fournir l'expertise requise.

PRIX DES MINÉRAUX

Les facteurs qui influencent la valeur marchande du platine, du palladium, du rhodium, du cuivre, du cobalt, du nickel, du carbone graphite et de tout autre minerai découvert échappent au contrôle de la Corporation. L'impact de ces facteurs ne peut pas être prédit avec précision. Les prix des ressources peuvent fluctuer considérablement et l'ont fait ces dernières années.

RISQUES NON COUVERTS PAR LES ASSURANCES

La Corporation peut faire l'objet de réclamations découlant d'effondrements, de pollution ou d'autres risques contre lesquels elle ne peut s'assurer en raison du coût élevé des primes ou pour d'autres raisons. Le paiement de ces réclamations diminuerait et pourrait éliminer les fonds disponibles pour les activités de prospection et d'exploitation minière.

Risques Financiers

Les principaux objectifs de la gestion des risques financiers de la Corporation sont de garantir que les résultats des activités comportant des éléments de risque soient cohérents avec les objectifs et la tolérance au risque de celle-ci, et de maintenir un équilibre risque/rendement approprié tout en protégeant son bilan contre les événements susceptibles de compromettre significativement sa solidité financière. Cet équilibre entre risque et rendement est atteint grâce à l'alignement de l'appétence au risque sur la stratégie commerciale, à la diversification des risques, à une tarification appropriée des risques, à l'atténuation des risques par des contrôles préventifs et au transfert des risques à des tiers. L'exposition de la Corporation aux pertes potentielles liées aux instruments financiers est principalement due à divers risques de marché.

signé "Herb Duerr"

Président et Chef de la direction

signé "Richard Barnett"

Chef de la direction financière